Le CESE a adopté son avis sur "Projet de loi de programmation relatif à la Politique de de?veloppement solidaire et de lutte contre les ine?galite?s mondiales"

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 26/02/2020

Saisine liée : PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION RELATIF AU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES

L'avis du CESE sur le "Projet de loi de programmation relatif au de?veloppement solidaire et a? la lutte contre les ine?galite?s mondiales" rapporté par <u>Marie Trellu-Kane</u> (Groupe des Associations) et <u>Olivier Mugnier</u> (Groupe de la Coopération) au nom de la <u>section des Affaires européennes et internationales</u> présidée par <u>Jean-Marie Cambacérès</u>

Saisi par le Gouvernement le 29 janvier 2020, d'un avis sur le projet de loi de programmation relatif au de?veloppement solidaire et a? la lutte contre les ine?galite?s mondiales, en amont de sa présentation en Conseil des Ministres le 4 mars, et en présence de Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrtéiare d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,le CESE a adopté son avis en séance plénière du 26 février avec 147 voix pour, 0 contre et 4 abstentions.

Le CESE constate plusieurs avancées: l'intégration d'un volet programmatique réel, avec des objectifs financiers en développement jusque 2022, l'inscription de la politique de développement dans l'agenda 2030, et un effort certain dans les outils consacrés à l'évaluation. Dans le même temps, il met l'accent sur des pistes d'améliorations qui pourraient accroitre la portée et la cohérence du projet de loi présenté.

Téléchargez l'avis

Téléchargez la fiche communication

Ce pre?sent projet de loi de programmation relatif au de?veloppement solidaire et a? la lutte contre les ine?galite?s mondiales a vocation a? remplacer la loi du 7 juillet 2014 qui pre?voyait dans son article 15 une re?vision obligatoire de ses dispositions, apre?s une pe?riode de cinq ans.

Plus d'informations sur la politique de développement de la France sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.